

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	16.03.2021			DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission Mobilité		Lié à :(obligatoire) ad 21.001
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 186'000'000 francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18 <i>(Initialement déposé par le groupe Vert'Libéral-PDC)</i>		
Contenu : Art. 8, alinéa 1 (nouveau) <u><i><sup>1</sup>Le présent décret est dépendant de l'approbation du Plan directeur partiel des mobilités (PDPM).</i></u> <i>Les alinéas 1 et 2 du projet du Conseil d'État deviennent respectivement 2 et 3.</i>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Philippe Loup, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :